

Engins « exigés » pour la catégorie G

Deux engins choisis parmi la liste des engins représentatifs des catégories B à F.

- Un engin à chenilles
- Un engin sur pneumatiques ou à cylindre(s)

R 484 – PONT ROULANT

Engins « dépendants » pour les catégories 1 & 2

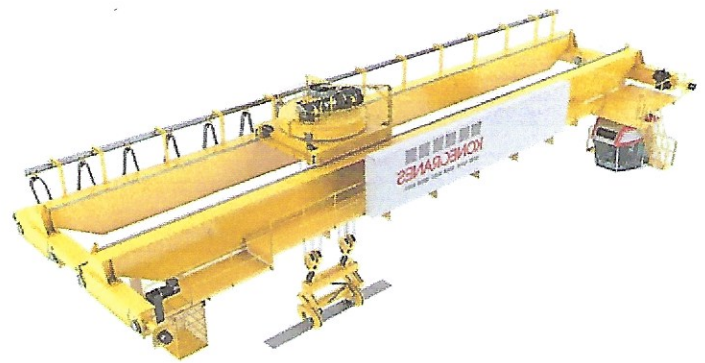
Catégorie 1

Ponts roulants et portiques à commande au sol



Catégorie 2

Ponts roulants et portiques à commande en cabine (option commande au sol)



Engins « exigés » pour les catégories 1 & 2

★ Catégorie 1 ★

Ponts roulants avec crochet de levage
Capacité ≥ 2400 kg
Hauteur sous crochet ≥ 4 m
Course de translation ≥ 15 m
Course de direction ≥ 5 m

★ Catégorie 2 ★

Ponts roulants avec crochet de levage
Capacité ≥ 2400 kg
Hauteur sous crochet ≥ 5 m
Course de translation ≥ 15 m
Course de direction ≥ 5 m